



PERTURBATIONS SUR LE RESEAU ZOU! HAUTES-ALPES

Rallye Monte-Carlo du 18 au 26 janvier 2025

En raison du Rallye automobile Monte-Carlo, certaines routes sont fermées à la circulation. Le tracé des épreuves impacte plusieurs lignes de transport.

Toutes les lignes fonctionnent normalement sauf :

1 – Secteur de Gap

Ligne 500 - « Gap ⇔ Ribiers » : du 18 au 26 janvier

- En direction de La Saulce/Ribiers, l'arrêt GAP Stade Nautique est remplacé par l'arrêt Les Terrasses (au-dessus de la station TotalEnergies).
- o En direction du centre-ville de Gap, pas de modification, l'arrêt du Stade Nautique est desservi durant toute la manifestation.
 - Des retards sont possibles en fonction de l'affluence au niveau du Village Rallye de Fontreyne.

Ligne 510 – **« Gap ⇔ Veynes »**: **le mercredi 22 janvier,** la fermeture de la route de Veynes entre 13h et 22h impacte <u>les services de fin d'après-midi</u>. En effet, un décalage est à prévoir au niveau des horaires compte tenu des itinéraires de déviation obligatoires. Deux arrêts sont impactés :

- L'arrêt LA FREISSINOUSE Saint-André est déplacé à l'embranchement de la route de Sigoyer (carrefour RD 994 / RD 47).
- o L'arrêt LA FREISSINOUSE La Selle n'est pas desservi.

Ligne scolaire 5312 – « Manteyer - Pic Ponçon - Gap Fontreyne (Collégiens) » : du 20 au 26 janvier

- o Retard possible en fonction de l'affluence au niveau du Village Rallye de Fontreyne.
- Desserte du Collège de Fontreyne, les véhicules déposent et prennent en charge les élèves devant le magasin BUT.

Lignes scolaire 5313 – « La Roche - Pic Ponçon - Gap Fontreyne (Collégiens) » : du 20 au 26 janvier

- o Retard possible en fonction de l'affluence au niveau du Village Rallye de Fontreyne.
- Desserte du Collège de Fontreyne, les véhicules déposent et prennent en charge les élèves devant le magasin BUT.

2 – Secteur de Bréziers

Ligne scolaire 5314 – « RP Bréziers - Théus - Rochebrune – Remollon (Primaires) » : le jeudi 23 janvier

- o Service retour, départ à 16h de ROCHEBRUNE Ecole :
 - L'arrêt ROCHEBRUNE Ecole Mairie est desservi vers 16h35, avant l'arrêt BREZIERS Parking : inversion des deux arrêts.
 - Retard possible en fonction de l'affluence des spectateurs pour desservir l'arrêt BREZIERS Parking (terminus de la ligne vers 16h45).

Ligne scolaire 5316 – « Turriers - Bréziers - Théus (Lycéens) » : le jeudi 23 janvier

- Service de 18h02 au départ de THEUS Les Graves : le terminus s'effectue à l'arrêt BREZIERS Parking. Les arrêts BELLAFAIRE Point d'Information, GIGORS L'Amandier et BELLAFAIRE Place ne sont pas desservis.
- o Retard possible sur l'itinéraire retour en fonction de l'affluence des spectateurs.

Ligne scolaire 5317 – « Bréziers - Collège de Tallard (Collégiens) » : le jeudi 23 janvier

o Retard possible sur l'itinéraire retour en fonction de l'affluence des spectateurs.

3 - Secteur d'Avançon à Notre-Dame du Laus

Ligne scolaire 5308 – « Rambaud – La Bâtie-Neuve (Collégiens) » : le jeudi 23 janvier

Le service est supprimé pour la journée.

Ligne scolaire 5309 – « RP Rambaud - La Bâtie Vieille (Primaires) » : le jeudi 23 janvier

o Le service est supprimé pour la journée.

Ligne scolaire 5310 – « RP Rambaud - La Bâtie Vieille (Primaires) » : le jeudi 23 janvier

Le service est supprimé pour la journée.

Ligne scolaire 5311 – « Avançon - Valserres - St Etienne Le Laus (Primaires) » : le jeudi 23 janvier

L'arrêt AVANCON L'Hôpital n'est pas desservi.

<u>4 – Secteur de Saint-Léger les Mélèzes / Ancelle</u>

Ligne 526 – « Saint-Léger les Mélèzes ⇔ Ancelle ⇔ GAP » : le vendredi 24 janvier

- Le départ de la ligne est déplacé à l'arrêt ANCELLE Les Matherons Chapelle à 6h55. Les arrêts sont desservis dans le sens : ANCELLE Saint-Hilaire – Le Château – Pré Joubert Télésiège puis le car reprendra son circuit habituel.
- o Report de l'arrêt ST-LEGER LES MELEZES Village Abri sur l'arrêt ANCELLE Pré Joubert Télésiège ou sur la ligne 523 depuis l'arrêt CHABOTTES Haute-Plaine Mairie.
- o Report des arrêts ANCELLE Village et Les Faix sur l'arrêt Pré Joubert Télésiège.
- Service de 17h15 au départ de GAP Pôle d'Echange Reynier, terminus de la ligne à l'arrêt ANCELLE Pré Joubert Télésiège. Pour ST-LEGER LES MELEZES, report conseillé sur la ligne 523 à l'arrêt CHABOTTES Haute-Plaine Mairie.
- Service de 18h15 au départ de GAP Pôle d'Echange Reynier, retard à prévoir.

Ligne 527 – « NAVETTES ANCELLE ⇔ GAP » : le vendredi 24 janvier

- Retards éventuels.
- o Départ / Terminus déplacés à l'arrêt ANCELLE Pré Joubert Télésiège/Parking.
- Il est conseillé pour les clients à destination de ST-LEGER LES MELEZES d'emprunter la ligne
 528 "NAVETTES GAP ORCIERES" et de descendre à l'arrêt CHABOTTES Haute-Plaine Mairie.
 Ils devront ensuite rejoindre la station par leur propre moyen.

Ligne scolaire 5217 – « St Léger/Mélèzes - Ecole Pont/Fossé (Primaires) » : le vendredi 24 janvier

 L'arrêt ST-LEGER LES MELEZES Village Abri est déplacé au carrefour de la RD 13 avec le Chemin de la Clappe

Ligne scolaire 5218 – « Ancelle - St Laurent du Cros - St Bonnet (Collégiens) » : le vendredi 24 janvier

o Services de 7h15 et de 16h50 : retards éventuels en fonction de l'affluence du public.

Ligne scolaire 5219 – « Ancelle - St Léger - Chabottes - St Bonnet (Collégiens) » : le vendredi 24 janvier

- o Le départ de la ligne est déplacé à l'arrêt ANCELLE St-Hilaire en direction des Matherons
- Report des arrêts ANCELLE Village et Les Faix sur l'arrêt Pré Joubert Télésiège avec une prise en charge sur la ligne 5218.
- Report de l'arrêt ST-LEGER LES MELEZES Village Abri sur l'arrêt CHABOTTES Haute-Plaine Mairie
- o Retards éventuels.

Ligne scolaire 5230 – « Les Matherons - Saint-Hilaire - Ancelle (Lycéens) » : le vendredi 24 janvier

 Ces arrêts seront desservis par la ligne 526 au départ de l'arrêt ANCELLE Les Matherons à 6h55

5 – Secteur de La Bâtie-Neuve

Ligne scolaire 5300 – « Hameaux Bâtie-Neuve - La Bâtie-Neuve (Collégiens) » : le vendredi 24 janvier

Le service est supprimé pour la journée.

Ligne scolaire 5325 – « La Bâtie Hameaux - La Bâtie-Neuve (Lycéens) » : le vendredi 24 janvier

- Le service est supprimé pour la journée.
- Le matin, les élèves devront se rendre à l'arrêt LA BATIE-NEUVE Boulangerie afin d'emprunter la ligne 530 en direction de Gap.

6 – Secteur de Saint-Maurice-en-Valgodemard à Aubessagne

Ligne scolaire 522 – « Saint-Firmin – Les Costes – Saint-Bonnet – Gap » : le vendredi 24 janvier

- => GAP Service de 6h46 au départ de l'arrêt AUBESSAGNE Beaurepaire : le départ de la ligne est déplacé à l'arrêt LA MOTTE EN CHAMPSAUR Mairie à 6h50.
- SAP Service de 7h13 au départ de l'arrêt ST-FIRMIN Place du Village : le départ est retardé à 7h20 et s'effectue uniquement sur la RN 85 seuls les arrêts ST-FIRMIN Pont des Richard, AUBESSAGNE Le Bannet, Chauffayer Village, LE NOYER Pont de la Guinguette, La Guinguette Hameau, Pont Valat, POLIGNY Les Basses Barraques, L'Aubessagne et LA FARE Les Barraques Hameau sont desservis. Si possible, les élèves domiciliés à Aubessagne peuvent se reporter sur l'arrêt Chauffayer Village (passage du car à 7h25).
- ST-FIRMIN Services de 16h15 et 17h15 au départ de GAP Pôle d'Echanges Reynier après son passage au collège de Saint-Bonnet, le trajet s'effectue uniquement sur la RN 85 à destination de Saint-Firmin, seuls les arrêts ST-BONNET Champ de Foire, POLIGNY L'Aubessagne, Les Basses Barraques, LE NOYER Pont Valat, La Guinguette Hameau, Pont de la Guinguette, AUBESSAGNE Chauffayer Village, Le Bannet, ST-FIRMIN Pont des Richards et Place du Village sont desservis. Si possible, les élèves domiciliés à Aubessagne peuvent se reporter sur l'arrêt Chauffayer Village.
- => ST-FIRMIN Service de 18h15 au départ de GAP Pôle d'Echanges Reynier, retard éventuel.

Ligne scolaire 5200 – « La Chapelle/ Valgaudemar - St Firmin (Primaires) » : le vendredi 24 janvier

Le service est supprimé pour la journée.

Ligne scolaire 5202 – « La Chapelle/Valgaudemar - St Bonnet (collégiens) » : le vendredi 24 janvier

- Le départ de la ligne s'effectue à partir de l'arrêt SAINT-FIRMIN Place du Village à 7h15, tous les autres arrêts du Valgaudemar ne sont pas desservis.
- o Le terminus de la ligne est prévu à l'arrêt SAINT-FIRMIN Place du Village vers 17h20.

Ligne scolaire 5203 – « St-Eusèbe - Les Costes - Chauffayer (Primaires) » : le vendredi 24 janvier

o Le service est supprimé pour la journée.

Ligne scolaire 5206 – « La Motte en Champsaur - St Bonnet (Primaires) » : le vendredi 24 janvier

- Service de 8h au départ de ST-BONNET Charbillac Hameau: les arrêts LA MOTTE EN CHAMPSAUR Mairie et ST-BONNET Château Robert ne sont pas desservis. Les parents d'élèves de La Motte peuvent se reporter sur l'arrêt Charbillac Hameau ou sur un arrêt provisoire qui sera prévu sur un délaissé de la RD 23 environ 100m après l'intersection de la route d'accès au hameau de Charbillac (direction de Saint-Bonnet).
- Service de 16h05 au départ de l'école de Saint-Bonnet : les arrêts LA MOTTE EN CHAMPSAUR Mairie et ST-BONNET Château Robert ne sont pas desservis. Les parents d'élèves de La Motte peuvent se reporter sur l'arrêt Charbillac Hameau ou sur l'arrêt provisoire (idem course de 8h ci-dessus), celui-ci sera desservi après le hameau de Charbillac, vers 16h25.

Ligne scolaire 5224 – « St Bonnet - LEP Poutrain (Lycéens) » : le vendredi 24 janvier

Service de 16h au départ du lycée Poutrain : seuls les arrêts de ST-BONNET Collège,
 AUBESSAGNE Chauffayer Village et ST-FIRMIN Pont des Richards sont desservis.

Ligne scolaire 5232 – « La Motte en Champsaur - Saint-Eusèbe - (St-Bonnet via ligne 522) » : le vendredi 24 janvier

O Tous les services sont supprimés, sauf celui de 18h50 au départ du collège de Saint-Bonnet.

Merci pour votre compréhension

Pour tout renseignement sur les lignes ZOU, vous pouvez consulter le site https://zou.maregionsud.fr/ rubrique Infos trafic.